

# **Retranscription écrite de l'entretien accordé par Issam El Khalfaoui à Radio Galère le 30 novembre 2022**

Galère :

Issam El Khalfaoui, vous êtes le père de Souheil El Khalfaoui, qui est mort par les balles de la police le 4 août 2021 dans le quartier de la Belle de Mai à Marseille.

Nous vous invitons dans le cadre de cette journée de lutte contre les violences d'État et les violences policières, et parce que la mort de Souheil a aussi été un choc pour nous à radio Galère puisque nous sommes dans le quartier de la Belle de Mai et que ça s'est passé à quelques centaines de mètres de nos studios. Nous vous invitons donc aujourd'hui pour rendre publique la vérité, par les témoignages que vous avez pu récolter sur ce qui s'est passé ce 4 août dernier, et aussi parce que Galère a envie de se positionner aux côtés des familles de victimes de la police et que vous en faites partie.

Commençons par retracer le déroulé des faits.

Issam El Khalfaoui :

*C'était le 4 août à peu près à 18h30. Mon fil était passé à la Belle de Mai récupérer un copain qui avait la jambe cassée, donc pas très mobile. Il s'était garé sur un passage piéton, à l'arrêt. Un véhicule de police s'est positionné juste à coté. A priori à ce moment là les policiers ont reconnu mon fils qui avait fait un délit de fuite la veille.*

*Concernant ce délit de fuite : la veille, Souheil était avec deux copines, il roulait, peut-être légèrement trop vite, mais peu. Il se fait arrêter par la police qui lui demande les papiers du véhicule et son permis de conduire, qu'il n'a pas. Souheil essaye de demander l'indulgence de la police, il explique que c'est la voiture de sa mère et qu'elle en a besoin pour travailler. Là, la réponse de la police c'est « C'est trop tard, fils de pute ». C'était le 3 août. Des témoins attestent de ça, alors que Souheil avait été cordial, sans agressivité. Mais après le « fils de pute » et l'annonce de l'envoi du véhicule à la fourrière, mon fils est parti, délit de fuite. Il n'y a pas eu de suites puisqu'il n'y a pas eu d'avis de recherche, il ne s'est rien passé de spécial, je n'ai pas été mis au courant.*

*Le lendemain, un des policiers qui était avec les trois de la veille reconnaît Souheil sur le passage piéton quand ils sont arrêtés. Du coup ils décident de faire le contrôle. Il y a des témoins, beaucoup de témoins parce que c'était l'été, 18h30, il y avait beaucoup de gens à la fenêtre, des gens dans la*

rue. Ils [les témoins] décrivent la situation comme assez calme au début, tout au début en tous cas, Souheil ne s'est pas énervé, il est resté calme.

Selon les témoins les policiers ont dit « cette fois-ci tu ne vas pas nous échapper », puis ça commence à être un peu plus tendu, les policiers s'énervent ...

Ils étaient trois en fait : un policier stagiaire, un adjoint de sécurité, et un brigadier. Comme ils se sont arrêtés juste à côté de la voiture, l'adjoint de sécurité s'est posté entre les deux véhicules, au niveau de la portière [conducteur], à côté de mon fils qui était au volant, à l'arrêt. Le brigadier a fait le tour et s'est mis au niveau du passager, et le policier stagiaire était derrière la voiture. Bon déjà, ils [Souheil et son ami] ont voulu descendre, les policiers les en ont empêché. Et puis ça a recommencé, mon fils a encore, assez calmement, décidé de leur demander de l'indulgence, et puis il a demandé à appeler sa mère. J'insiste sur le fait qu'il ait demandé d'appeler sa mère parce que, entre la veille où il a demandé à appeler sa mère, et là aussi, c'est juste pour cerner : c'est un gamin de 19 ans, c'est pas un bandit, c'est un jeune garçon qui demande à appeler ses parents. Donc ça pose le contexte pour la police. Ils lui refusent. Il y a, à ce moment là, le policier stagiaire qui est derrière la voiture qui, d'après les témoins, prend le numéro de la plaque, et ensuite s'éloigne.

Le véhicule de police était un Kangoo, donc assez haut. Il va [le policier stagiaire] coté trottoir, presque derrière le Kangoo, donc il ne voit plus ce qu'il se passe au niveau de son collègue coté portière. Et là, une fois que le policier stagiaire quitte l'arrière de la voiture, que la voie est libre, mon fils fait une nouvelle tentative de délit de fuite. Donc il fait une marche arrière, il ne pouvait pas aller tout droit parce qu'il fallait tourner pour pouvoir se dégager, donc en tournant, très légèrement d'après les témoins, il touche le genou du policier qui était resté entre les deux voitures. Celui-ci crie un « ho » assez fort, et après ce « ho », le policier stagiaire arrive en courant, et met une balle dans le cœur de mon fils.

Tous les témoins expliquent qu'au moment du tir, le policier qui a été touché était déjà dégagé, qu'il n'était pas en danger. D'autre part le policier qui est arrivé en courant et a tiré ne voyait pas la scène. Il était stagiaire. En face de lui, du coté passager, à deux mètres, il y avait le brigadier qui, lui, n'a pas tiré, n'a pas sorti son arme, ça concorde avec les témoins. C'est bien parce qu'il a estimé qu'il n'y avait pas de danger pour le policier qui a été touché.

À la suite de ce tir, mon fils s'encastre en marche arrière dans l'immeuble à coté, manquant de blesser son ami [l'ami qu'il était venu cherché, resté à l'extérieur]. Et là, les trois policiers décident, alors que mon fils a été touché, qu'il est blessé, de s'occuper du passager. Donc ils se démènent pour faire sortir le passager violemment et le menotter. Pendant ce temps là mon fils... on a des vidéos, parce que juste après le tir les gens ont commencé à filmer. On voit mon fils qui essaye de reprendre de l'air, et qui est agonisant. Mais les policiers ne font rien. Ils le regardent. Il y a même des voisins, des gens aux fenêtres qui les interpellent « Mais portez-lui secours, aidez-le ! ». Le policier qui a tiré répond « Vous vous rendez pas compte, il a essayé d'écraser mon collègue ». Donc à ce moment là ils ne l'aident pas.

Ils décident qu'il va mourir, je ne vois pas d'autre conclusion que celle-là. Ils ont décidé de l'arrêter, ensuite ils l'ont jugé en lui tirant dessus, et ensuite ils l'ont laissé mourir.

Les secours ont mis du temps à arriver. Il y a une infirmière qui passait par là et qui a forcé le passage pour donner les premiers gestes de secours. C'est à ce moment là qu'un des policiers est venu à coté d'elle, et les pompiers sont arrivés. Aujourd'hui je ne sais toujours pas combien de temps après, parce que je n'ai toujours pas eu cette information. Mais ils sont arrivés longtemps après, alors que la caserne St-Lazare est juste à coté. Ils auraient du arriver dans les cinq minutes s'ils avaient été prévenus normalement. C'est pas du tout ce qui s'est passé d'après les témoins.

Concernant le policier qui était soit-disant touché, en fait on le voit sur les vidéos : il s'est levé plusieurs fois, il a même participé à l'arrestation du jeune [le menottage du passager]. Ensuite il

*était à coté de mon fils, donc la gravité de la blessure, c'est un mystère. Personnellement je ne le sais toujours pas parce que je n'ai pas eu d'infos. J'ai seulement eu une information via une journaliste récemment, selon laquelle le policier aurait eu 10 jours d'UMJ, c'est comme les ITT mais donnés par la justice. Mais à quel titre ? Psychologique ? Le genou ? Je ne sais pas parce que le procureur fait tout ce qu'il peut pour qu'on n'ait pas accès au dossier.*

*Après, mon fils a été transporté à l'hôpital, mais j'ai su en fait qu'il était mort en arrivant à l'hôpital. A priori il y a eu 45 minutes de tentative de réanimation sur place par les pompiers.*

Galère :

Ça, c'est ce que vous avez réussi à retracer d'après les témoignages.

Issam El Khalfaoui :

*Exactement. C'est par les témoignages parce que, j'insiste, je n'ai toujours aucune version de la police, on ne m'a toujours pas appelé. Par contre c'est ce qui a été rapporté par de nombreux témoins. Et tous les témoins disent la même chose, ce n'est pas un témoin isolé. Donc ça donne de la force au récit. Il y a des gens qui étaient aux fenêtres, des gens qui étaient sur place, et tous disent la même chose. Donc nous on attend la version de la police et les témoignages qu'eux ont recueilli, parce qu'ils disent qu'ils ont recueilli des témoignages, donc j'ai hâte de les entendre.*

Galère :

Et vous, dans cette journée, comment vous avez appris la nouvelle ? Qu'est ce qui s'est passé de votre côté, pour vous, pour sa mère, et le reste de sa famille, puisque Souheil était aussi père ?

Issam El Khalfaoui :

*J'étais à mon bureau, il était 19h45 je pense, à peu près. Fouzia, la mère de Souheil, m'appelle et me dit « il faut aller à l'hôpital, Souheil a eu un accident de voiture ». En fait ce qu'il s'est passé, c'est que l'infirmière qui a donné les premiers soins a demandé au copain [de Souheil] le numéro de la mère, elle l'a appelé. Et n'ayant pas le cœur de lui dire qu'on lui avait tiré dessus et qu'il était mort, elle lui a dit qu'il avait eu un accident voiture et qu'il fallait aller à l'hôpital.*

*Donc on s'est précipité à l'hôpital Nord, chacun de son côté. Quand j'arrive, Fouzia est à l'extérieur, effondrée. Finalement on m'a rappelé, il n'a pas eu un accident de voiture, c'est la police qui lui a tiré dessus. Et à l'hôpital Nord on nous dit qu'il n'est pas là.*

*On a pas d'informations, on nous dit qu'il n'est pas à l'hôpital Nord, donc on décide de faire tous les autres hôpitaux. Moi je pars à l'hôpital Européen, sa mère appelle d'autres hôpitaux. Personne, pas de nouvelles de Souheil, personne n'a reçu un blessé par balle de la police.*

*Je trouve ça fou, à l'Européen j'insiste, je vais voir une dame à l'accueil qui me dit « je vous garantis, je vous assure, il n'est pas ici. Appelez le Samu, ils vous dirons où ils l'ont emmené ». J'appelle le Samu : « oui, on l'a emmené à l'hôpital Nord », là où on était auparavant. Donc on retourne à l'hôpital Nord, je retourne cette fois-ci, moi, à l'accueil, et elle me dit « non il n'est pas là ». Je lui réponds « mais arrêtez de mentir, j'ai appelé le Samu, ils m'ont dit qu'il était là ». Et là elle me dit « attendez » ... elle revient cinq secondes plus tard et elle me dit « un médecin va venir vous voir », il devait être 20h30.*

Galère :

Là vous pensez qu'il était vivant ?

Issam El Khalfaoui :

Oui ! Moi je n'avais pas d'infos, on me dit « un tir de la police » mais je ne pense pas à un tir mortel.

On attend, 5 minutes, 10 minutes, 15 minutes... je retourne les voir, on retourne les voir, toujours : « oui on va venir vous voir ».

Il y a des portes qui s'entrebâillent, et on voit qu'il y a des policiers de l'autre côté. Je commence à me dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et j'ai attendu assez longtemps avant de prendre mon téléphone, à 21h30 environ. Et là, je vois dans *La Provence* : « Un jeune homme mortellement blessé par un tir de la police ». Donc en fait j'ai appris que mon fils était mort en lisant le journal, alors que j'étais à l'hôpital où il était, et que personne, personne, ne m'a donné aucune information.

À ce moment là je m'effondre, je crois que je m'évanouis en lisant la dépêche. Je reprends mes esprits, je hurle, je suis pas bien, je sors. La mère de Souheil m'entend, comprend, c'est très compliqué. Moi j'appelle mes parents, ma sœur, ma femme. Ça ne dure pas longtemps parce que j'ai pas grand-chose à leur dire à part... ça. Mais j'ai pas encore de confirmation officielle. Donc à ce moment là je me dis que, peut-être, ça arrive de se planter dans un journal. Donc je retourne à l'accueil, et je leur demande confirmation « qu'est ce qui se passe ? ». Et elle me dit « on ne peut rien vous dire ».

À ce moment là les policiers qui étaient à l'intérieur [des urgences] étaient venus à l'extérieur, devant la porte des urgences. Et puis, il y a des renforts qui arrivent : 5, 6, 7 policiers. Je leur demande alors : « Est-ce que c'est vrai ? », « On ne peut rien vous dire ». Je leur dis « Mais c'est inhumain !! » « On ne peut rien vous dire ».

En fait, à un moment, et je ne peux pas savoir qui c'est, parce que j'ai l'esprit un peu flou, mais c'était soit des vigiles soit des ambulanciers qui étaient là, et qui m'ont dit « oui, monsieur, votre fils est mort ». C'est eux qui me l'ont confirmé, parce que je n'avais toujours pas vu de médecin.

Il y a un major de la police qui arrive, responsable de la police de nuit ce soir là. Et il me dit « je suis là pour faire avancer, pour essayer de vous donner des informations, là on ne peut rien vous confirmer parce qu'on est pas sur de l'identité du jeune homme. ».

Pas sûrs de l'identité ? Nous on est venus spontanément, la voiture n'était pas volée elle était à son nom, et il y avait son meilleur ami sur le côté passager. Donc en fait ils avaient tous les éléments. Moi j'avais même mon téléphone avec des photos de mon fils, son corps était à trente mètres de là où j'étais, donc aller vérifier que c'est lui n'était pas compliqué. Et ça, ça a duré donc de 21h30 jusqu'à 22h30.

On a vu un médecin quand j'ai commencé à taper sur les double vitrage parce que je n'en pouvais plus. Là donc on a vu un médecin et le major de la police est entré avec nous. Le médecin nous explique que Souheil était mort en arrivant. Il est mort d'un « arrêt cardiorespiratoire provoqué par le tir d'une balle dans le thorax ». Donc j'essaye d'avoir des explications : pourquoi on m'a pas prévenu, pourquoi quand je suis arrivé c'est pas eux qui m'ont annoncé la mort de mon fils ? On m'explique que c'est parce qu'il y avait une incertitude sur l'identité, que c'est la procédure. Je réponds qu'il ne pouvait pas y avoir de doute puisque tous les éléments étaient réunis, j'avais même des copies de la pièce d'identité de mon fils, il y avait son copain dans la voiture, il y avait tout.

Et là, la mère de Souheil demande, évidemment très perturbée, très touchée et c'est faible, « pourquoi ils lui ont tiré dessus, pourquoi ils ont pas tiré dans les pneus ». Normalement c'est pas au médecin de répondre à ça mais le major de la police était là et nous dit « Madame, monsieur, je

*suis ici avec vous pour vous soutenir, alors que mon collègue qui est passé sous les roues du véhicule de votre fils et dans un autre hôpital, et je ne connais pas son état ». Ça, c'est la seule version que j'ai eu aujourd'hui, c'est la seule version qu'un policier, ou l'IGPN ou le procureur aurait pu me donner, c'est : « le policier est passé sous les roues de la voiture de mon fils ». Donc moi à ce moment là j'ai l'impression que mon fils il a écrabouillé quelqu'un.*

*On espérait pouvoir voir le corps de Souheil, mais on nous explique que ce n'est pas possible parce qu'il va y avoir une autopsie, donc on n'a pas le droit de le voir, mais que le procureur allait m'appeler le lendemain matin pour m'expliquer. Du coup il aurait du m'appeler le 5 août. On est le 30 novembre, j'attends toujours son appel, il ne m'a jamais appelé.*

*Et après, on a commencé à voir les versions dans les journaux. Parce qu'en fait, alors que moi j'avais pas encore la confirmation officielle de la mort de mon fils, le syndicat alliance y dit que mon fils a fait une marche arrière et qu'en reculant il a écrasé quelqu'un. Bien sur c'est faux, et je voudrais juste rappeler que les membres du syndicat alliance sont des policiers. Qu'ils font partie de l'institution policière.*

*Une autre version le lendemain, d'un autre syndicaliste [policier], à BFM TV : le journaliste lui pose la question « le jeune, a priori il voulait juste s'enfuir, échapper au contrôle, qu'est ce qui vous fait dire que c'est de la légitime défense ? ». La réponse commence par « mon expérience de syndicaliste .... ». Il ne sait pas du tout ce qui s'est passé, mais « c'est de la légitime défense par son expérience de syndicaliste ».*

*Une autre version encore, dans le journal le lendemain, selon un source policière à l'AFP, dit « Le policier a tiré sur mon Souheil alors qu'il s'apprêtait à repartir et donc a écraser le policier qui était déjà touché ». Sauf que mon fils s'est encastré en marche arrière dans le mur et que tout le monde [les témoins] dit que Souheil s'est fait tirer dessus, dès le début de la marche arrière, qui n'était même pas engagée.*

*Une autre version encore dit que mon fils a « percuté et projeté » un policier. C'est encore une version de la police et encore une version fausse.*

*Donc jusqu'au 13 novembre, c'était les versions officielles de la police, démenties par personne. Que ce soit un syndicat, une source à l'AFP, ce sont des versions policières. Ce dont on se rend compte c'est que c'est complètement faux par rapport à ce qu'ont vu les témoins.*

*Et c'est là où on a commencé à travailler sur le concept de la vérité parce qu'en fait ce qu'on recherchait et qu'on recherche toujours, c'est la vérité. Je ne comprends pas que la police, que l'institution policière puisse laisser ces versions fausses se diffuser. Ils pourraient dire qu'il y a une enquête, mais démentir. Si c'était une version d'une personne lambda qu'ils ne démentent pas, OK. Mais là ce sont des versions de la police ! Le rôle du procureur c'est de démentir. Dire « non, on ne sait pas ce qu'il s'est passé, on enquête, mais ce n'est pas ce qu'il y a dans les journaux ». Il n'y a eu aucun démenti.*

*En fait moi j'ai su qu'il y avait des témoins le 6 août [48h après la mort de Souheil], lorsqu'il y a eu une marche organisée par les habitantes de la belle de mai. En fait j'étais effondré, je n'avais pas de version autre que les versions policières à ce moment là. J'apprends qu'il y a une marche blanche, je m'y rends, et je vois des tracts distribués. C'était la version de ce qu'il s'est passé, vu par les habitants, par les témoins qui étaient là. Ils ont été tellement choqués de la version policière du soir même qui était complètement fausse, qu'ils ont décidé d'écrire ce qu'il s'était passé, aidés par le collectif organisé des habitantes du 3<sup>e</sup> (CHO3).*

*Et j'apprends [dans ce tract] que mon fils n'a rien fait, à part essayer de se soustraire à un contrôle alors qu'il était arrêté, il a essayé de s'échapper en marche arrière et il a légèrement*

*touché un policier. Effaré, je me suis dit « c'est pas possible, j'ai une version qui ne correspond pas à ce qui m'a été dit ». Selon le brigadier le policier serait passé sous les roues de la voiture de mon fils. Je commence à m'inquiéter mais je me dis qu'il y a des témoins, une enquête de l'IGPN, ils vont interroger les témoins et on va avoir la vérité.*

*J'ai pas été naïf très longtemps en fait.*

*Effectivement l'IGPN a été saisie de l'enquête, avec qui j'ai eu contact parce que c'est eux qui m'ont donné l'autorisation d'exhumer mon fils. Donc j'ai eu rendez-vous avec le commandant de l'IGPN qui m'a posé des questions sur mon fils, mais qui ne m'a pas du tout parlé de l'affaire. Il voulait savoir s'il y avait des vidéos.*

*Et c'est là qu'à plusieurs reprises il y a eu des choses aberrantes : vers la mi-août, il s'apprêtait à clôturer l'enquête, le commandant de l'IGPN me le dit clairement [au téléphone], mais il devait encore interroger les deux filles qui étaient la veille avec Souheil au moment du premier délit de fuite. Selon lui c'est le procureur qui lui avait demandé. Donc c'est bien le procureur qui pilote l'enquête. C'est lui qui dit à l'IGPN quoi faire. Mais ils n'avaient interrogé aucun des témoins qui avaient vu ce qui s'était passé. Ils s'apprêtaient à clôturer sans leur avoir demandé quoi que ce soit.*

*Une journaliste de Libération a fait une contre enquête et a fait apparaître des témoignages, ils [l'IGPN] ont été acculés et ont été obligés d'interroger quelques témoins. Et là pendant des semaines et des semaines ils m'ont fait croire que c'était fini, puis ils m'ont dit que c'était fini, que ça allait être transmis au parquet, puis pendant un mois c'est resté au placard. De l'autre côté le procureur dit qu'il ne peut pas statuer tant qu'il n'a pas le rapport de l'IGPN, sauf que c'est lui qui pilote et que l'enquête est finie depuis un mois ! Donc on peut se demander quelles sont les intentions.*

*Entre le fait de donner des fausses versions, de ne pas mener une enquête comme elle aurait du, de faire tarder les résultats de l'enquête même si elle est bâclée. Aujourd'hui on est presque en décembre et on a toujours pas les résultats préliminaires de l'IGPN. Pourquoi ? Je ne sais pas.*

*L'émanation de la vérité est difficile.*

*L'institution policière et le procureur utilisent les mêmes mécanismes que les voyous ou les avocats véreux, en faisant traîner les choses, en donnant des fausses versions... Je trouve que c'est quand même grave que ce soit accepté. On a pas de recours, je suis obligé d'attendre.*

*J'ai porté plainte le 23 août. Le procureur est sensé instruire ma plainte, pour homicide volontaire de la part du policier et omission de porter secours parce qu'en plus ils l'ont laissé mourir. [Selon la procédure,] Au bout de trois mois, si le procureur n'a pas donné de réponse, j'ai la capacité juridique de saisir le doyen des juges d'instruction pour demander l'ouverture d'une instruction judiciaire, donc qu'une enquête soit menée par un juge et non pas par la police.*

*Le procureur n'a pas répondu à ma plainte dans les trois mois, soit, mais il n'a pas donné le compte rendu de l'enquête de l'IGPN. Donc je n'ai pas accès au dossier, et donc même si aujourd'hui je faisait cette plainte, je n'ai pas de matière pour l'instruire, pas de rapport d'autopsie, pas de vidéos, rien du tout. Et donc le juge d'instruction ne fera rien tant qu'il n'a pas le rapport du procureur. Le procureur a la main, il le sait, et il fait traîner.*

*Il a eu mon avocat au téléphone il y a peu, il lui a dit clairement qu'il ne rendrait pas son rapport avant les trois mois de délai, et là ça fait déjà 10 jours que ce délai est dépassé. J'espère que ça va arriver cette semaine. Plus ça dure et plus les témoins seront imprécis.*

*En fait on a d'un coté trois policiers qui ont pu se mettre d'accord sur une version, qui ne sont pas suspendus, qui peuvent dialoguer. C'est communément admis qu'ils se mettent d'accord sur une version, rien n'est mis en place pour les empêcher. Et de l'autre coté il y a des témoins dont on a pas pris la déposition, pour qu'au moment où on va les interroger ce soit beaucoup plus flou. Je pense que c'est ce qui est recherché.*

*Après, de notre coté il y a des témoignages qui ont déjà été recueillis, constatés par des huissiers, donc on a des enregistrements. Il y a d'autres témoins dont on attend du juge d'instruction qu'il les interroge.*

*Aujourd'hui on est dans l'attente de ce procureur.*

*Si on ne fait rien, si il n'y a pas de travail médiatique on se fait encore plus marcher dessus. Il n'y a eu aucun respect pour moi, pour ma famille, pour la mère de Souheil parce que personne ne nous a contacté, personne n'a rien fait.*

*On voulait refaire une marche blanche [mi-novembre], mais le problème d'une marche blanche c'est qu'on en parle sur le coup et le lendemain on en parle plus. Moi ce qui m'intéressait c'était la vérité, et c'est là qu'est venue l'idée de ces trois journées, avec un présence longue sur la Canebière, pour sensibiliser les gens, sur ce qui m'est arrivé. SU ce qui se passait, sur ce qu'est la légitime défense, et organiser de ateliers de sensibilisation, une marche, et tout le week-end communiquer sur le signe « Vérité » en langage des signes. Pour moi c'est important parce que les institutions sont sourdes, la « Vérité » en langue des signes c'est quelque chose d'universel. L'avantage c'est que c'est un geste.*

*Depuis le début j'essaye de faire en sorte de rester digne, calme, parce qu'on est pas partisans de la violence, on ne pense pas qu'en organisant des mouvements violents ou agressifs ça ferait avancer les choses. Au contraire on aurait moins de personnes qui soutiendront notre cause. Donc on est plutôt à essayer de pointer les dysfonctionnement de l'institution policière. On montre ce qui ne va pas, on point du doigt ce qui ne va pas, et c'était l'objectif de ces journées. Avec ce geste, on a demandé aux gens de faire une pétition, demande la vérité. On a 800 personnes qui nous ont envoyé des vidéos.*

*Je me rends compte que dans cette affaire, l'homicide de mon fils, et dans beaucoup d'autres cas de violences policières, la première difficulté c'est de faire émerger la vérité. Alors que ça ne devrait pas être une difficulté. On est face à un procureur, des policiers, qui ont un devoir déontologique, un devoir de servir le peuple aussi. La recherche de vérité en fait c'est presque impossible aujourd'hui.*

*On en est même pas à la justice on en est à demander la vérité. On ne peut pas demander justice quand on ne sait pas ce qu'il s'est passé. Mais on veut la réalité de ce qui s'est passé. Là en fait j'ai eu « la chance » qu'il y ait eu de nombreux témoins. Si la même chose s'était passée à une heure tardive sans personne, qu'est-ce que la police aurait dit ? J'ose espérer que la vérité serait quand même sortie mais je n'y crois pas une seconde. Déjà avec des témoins l'institution policière a essayé de masquer, de maquiller. Je ne pointe pas du doigt les policiers, je pointe l'institution. Les syndicats policiers ont pris le pouvoir et je trouve ça complètement anormal.*

*On parle souvent de défiance entre la police et les citoyens. Mais si à chaque fois qu'il y a eu des problèmes l'institution avait joué son rôle et avait été suffisamment grande pour admettre qu'il y a eu des erreurs commises, on en serait pas là aujourd'hui.*

*Comment faire aujourd’hui pour que l’institution policière, que les institutions en général, arrêtent de bloquer la vérité ? Ça ne peut se faire qu’avec une remise question du système actuel. La France est le seul pays où c’est la Police qui enquête sur les crimes commis par la police sur un citoyen. Ce n’est pas acceptable en fait.*

*Je voudrais juste qu’un juge mène l’enquête, qu’il établisse les responsabilités, qui existent à différents niveaux. Il y a le policier tireur, alors qu’il n’y avait pas matière à tirer. Il y a les conditions de l’interpellation, ils n’ont respecté aucune des règles policière dans ce qu’il s’est passé,. J’attends de la lumière sur tout ça, pourquoi ça a pu se produire ? Qu’est-ce qui fait que ça a pu se produire Et si il y a matière à juger pour homicide volontaire, j’attends que la justice fasse ce qu’elle a à faire. On peut pas dire qu’aujourd’hui a le droit de tuer quelqu’un impunément. Mon fils n’était pas un terroriste, c’était un gamin de 19 ans qui était venu chercher son copain qui était un peu handicapé à la suite d’une opération, qui a demandé à parler à sa maman, tout ce contexte est important. Donc si dans ce contexte là quelqu’un peut être amené à tirer sans raison sur un jeune homme, c’est grave, et donc j’attends à ce que la justice punisse ce genre d’acte.*

*Je remercie beaucoup, beaucoup, les habitants de la Belle de Mai, parce qu’ils ont eu le courage de sortir un papier le lendemain qui expliquait ce qui s’était passé. Sans ça je ne serais pas là aujourd’hui, je serais encore au fond de mon lit en me disant que mon fils a essayé de tuer un policier alors que c’est totalement faux. Donc je voudrais remercier les habitant de la belle de mai, les membres de l’association [CHO3]. Il ont fait ce qu’il fallait, ils ont fait ressortir la vérité ! La version qu’ils ont vu. Je leur suis infiniment reconnaissant, et j’invite tous les gens qui sont témoins de violences policières illégitimes, à se regrouper, à témoigner, à faire front. Parce que quand on est isolé c’est compliqué, quand on fait front c’est plus dur de masquer la vérité.*

*Aujourd’hui je réalise chaque matin en me réveillant que mon fils est mort. Je ne peux pas faire mon deuil. Je ne sais pas aujourd’hui s’il n’aurait pas pu être sauvé, par exemple si les secours étaient arrivés plus tôt. C’est difficile. Souheil a un fils, qui va grandir sans papa et pour lequel j’ai le devoir aussi d’établir la vérité, pour sa petit sœur aussi. Qui me pose souvent la question : « pourquoi mon frère est mort ? Pourquoi la police l’a tué ? ». Pour donner ces réponses il me faut la vérité.*